

Newsletter Française

Geneva
International
Center for Justice

N° 1 - Août 2025



Cette édition revient sur les principales thématiques abordées par le Geneva International Centre for Justice (GICJ) lors des 58e et 59e sessions du Conseil des droits de l'homme.

Elle couvre la situation des droits humains au Burundi, dix ans après la crise de 2015, ainsi que les violations graves et persistantes commises dans les territoires palestiniens occupés, y compris la situation humanitaire critique à Gaza et le sort des enfants victimes.

Des contributions ont également été faites sur les inégalités dans les systèmes judiciaires, les liens entre occupation économique et génocide, ainsi que la nécessité d'assurer la justice et la responsabilité dans des contextes post-conflit comme l'Irak, en particulier à Falloujah.

D'autres sujets incluent le droit à l'alimentation, les violations contre les enfants dans les réseaux de traite, et la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs.

Dans cette
newsletter :

**Conseil des
Droits de
l'Homme 59**

Palestine

Ukraine

**Conseil des
droits de
l'homme 58**

Irak

59^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Deux formes de justice ? Faire face aux inégalités dans les systèmes juridiques

Par Elina Riznic / GICJ



Lors de la 59^e session du Conseil des droits de l'homme, la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats, Margaret Satterthwaite, a présenté son rapport sur le Chili, saluant l'indépendance de la justice mais dénonçant des inégalités persistantes, notamment une justice à deux vitesses entre riches et pauvres. Elle a appelé à des réformes structurelles pour garantir un accès équitable à la justice, une meilleure représentation des femmes dans la magistrature, une transparence dans les nominations judiciaires et une reconnaissance des systèmes juridiques autochtones. Elle a aussi alerté sur les attaques contre les professionnels du droit dans plusieurs pays. Le Chili a reconnu les critiques tout en mettant en avant ses efforts

de réforme. De nombreux États ont soutenu les recommandations, soulignant l'importance de l'indépendance judiciaire, du pluralisme juridique et du respect des droits des peuples autochtones.

Lors du dialogue interactif au Conseil des droits de l'homme, l'Ukraine a dénoncé la répression des avocats en Crimée occupée, tandis que la Russie a affirmé garantir l'égalité judiciaire pour les peuples autochtones. Les îles Marshall, le Mexique et le Soudan ont plaidé pour la reconnaissance des systèmes juridiques autochtones, soulignant leur rôle dans l'accès à la justice. Plusieurs ONG ont exprimé leurs préoccupations face à la répression des défenseurs des droits humains, la politisation de la justice et la criminalisation des juridictions autochtones, appelant à des réformes.

La Rapporteuse spéciale a condamné la répression des autorités autochtones, appelé à la reconnaissance des systèmes coutumiers et averti contre l'érosion mondiale de l'indépendance judiciaire. Le GICJ a soutenu ses conclusions et exhorté les États à garantir une justice accessible, impartiale et protégée contre les ingérences.

[Lire l'article en entier ici.](#)

Le Conseil insiste sur l'importance d'éviter le génocide

Par Carla Roa El Hage / GICJ

Mme Virginia Gamba, Conseillère spéciale par intérim pour la prévention du génocide, a déclaré que « l'absence de responsabilité est en tant que tel un indicateur de risque » lors de la 56^e session du Conseil des droits de l'homme. Elle a mis en avant la prolifération des discours de haine, l'érosion de la confiance dans les institutions multilatérales, l'impunité persistante, et le rétrécissement de l'espace civique. Le dialogue a couvert des crises graves, notamment au Soudan, au Myanmar et à Gaza, où plusieurs délégations ont qualifié la situation de génocide, dénonçant l'inaction du Bureau onusien.

Un consensus s'est dégagé sur le besoin de renforcer les mécanismes d'alerte précoce, de réguler les plateformes numériques et de fournir un soutien technique aux États. Un thème central a été l'incohérence et la sélectivité des réponses internationales, perçues comme des atteintes à la crédibilité du système des droits humains.

Le Geneva International Centre for Justice (GICJ) exprime une profonde inquiétude face à l'inaction des



mécanismes internationaux face aux atrocités actuelles, notamment à Gaza, au Soudan et au Myanmar, et appelle à une réponse cohérente, publique et fondée sur le droit international. Il insiste sur la reconnaissance des génocides passés et présents et la nécessité d'un engagement universel pour la prévention, fondé sur la responsabilité, l'égalité et la dignité humaine.

[Lire l'article en entier ici.](#)

De l'économie d'occupation à l'économie de génocide

Par Samantha Rodríguez Santillán / GICJ

La Rapporteuse spéciale de l'ONU, Francesca Albanese, a présenté un rapport accablant sur la complicité d'entreprises privées et d'États dans l'occupation israélienne et les crimes commis en Palestine. Elle qualifie cette dynamique de « régime colonial de peuplement » soutenu par une « économie du génocide ».

Le rapport dénonce le rôle d'entreprises militaires, technologiques, financières et académiques dans l'annexion, la répression et la dépossession des Palestiniens. Albanese appelle à des sanctions ciblées, des embargos sur les armes, et à la responsabilité juridique des acteurs économiques complices.

Lors du dialogue interactif, plusieurs États et groupes (États africains, arabes, UE, Non-alignés) ont soutenu la Rapporteuse, condamné les attaques contre elle, et appelé à la fin de l'occupation, au respect du

droit international, et à une responsabilité économique et politique claire.

Le GICJ soutient pleinement le rapport et demande des mesures urgentes pour démanteler les structures économiques qui alimentent les violations des droits humains en Palestine.

[Lire l'article en entier ici.](#)



De notre newsletter sur l'Afrique :

Crise des droits humains au Burundi : 10 ans après la crise de 2015

Par Teboho Mosebo / GICJ

Le Geneva International Centre for Justice (GICJ) a participé à la 18^e réunion de la 59^e session du Conseil des droits de l'homme le 27 juin 2025, consacrée à la situation au Burundi, dix ans après la crise politique de 2015. La Rapporteuse spéciale a évoqué des inquiétudes persistantes : manque d'indépendance judiciaire, répression de la société civile, irrégularités électorales, exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées et impunité généralisée. Des organisations comme Amnesty International, CIVICUS et des ONG locales ont alerté sur la détérioration des droits humains. La justice reste sous contrôle politique et gangrenée par la corruption. Le GICJ appelle le gouvernement burundais à garantir la justice, protéger les défenseurs des droits humains, et à collaborer pleinement avec les mécanismes internationaux. La communauté internationale est invitée à poursuivre son soutien pour une justice équitable et durable au Burundi.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

Résumé de la présentation orale de l'Expert indépendant sur la République centrafricaine

Par Mildred Asiimwe / GICJ

Lors de la 59^e session du Conseil des droits de l'homme (juin-juillet 2025), l'Expert indépendant Yao Agbetse a alerté sur la situation en République centrafricaine. Les conflits régionaux, notamment au Soudan, aggravent l'instabilité et favorisent les violences, les déplacements et la criminalité transfrontalière. Malgré les accords de paix, les violations des droits humains persistent, en particulier de la part des groupes armés. L'Expert appelle à renforcer les FACA, soutenir la justice, que ce soit la Cour pénale spéciale ou la Commission vérité, et maintenir un appui international pour rétablir la stabilité.

En résumé, la situation nécessite un soutien international soutenu et des efforts coordonnés afin de rétablir la stabilité et de protéger les droits humains.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

La Commission exhorte à l'action contre la violation des droits des Palestiniens

Par Elisa Goislard Nguyen / GICJ

Le 17 juin 2025, la présidente de la Commission d'enquête internationale sur le territoire palestinien occupé, Navanethem Pillay, a présenté devant le Conseil des droits de l'homme un rapport dénonçant de graves violations du droit international par Israël. Le document évoque la destruction systématique d'écoles, de sites religieux et culturels palestiniens, qualifiée de tentative d'effacement de l'identité nationale et d'entrave au droit à l'autodétermination.

Entre octobre 2023 et février 2025, plus de 400 écoles ont été détruites à Gaza, affectant gravement l'accès à l'éducation. En Cisjordanie, la scolarité a été perturbée par les restrictions de mouvement, les attaques de colons et le harcèlement aux checkpoints. Le rapport souligne également la destruction de mosquées et de sites historiques, malgré les avertissements d'experts israéliens.

La Commission conclut à des crimes de guerre et crimes contre l'humanité : attaques contre des civils, homicides intentionnels, usage de la famine comme arme et extermination de populations réfugiées. Elle appelle à la fin

immédiate de l'occupation israélienne, de la colonisation, des politiques discriminatoires et exige un accès humanitaire à Gaza, conformément à la décision de la Cour internationale de justice de mai 2024.

La délégation palestinienne soutient ces conclusions et alerte sur la fermeture des écoles de l'UNRWA et les attaques contre l'aide humanitaire. La Commission indépendante pour les droits humains appelle à des mesures concrètes contre l'impunité.

Plusieurs États appuient les conclusions. L'Union européenne réaffirme son soutien à la Cour pénale internationale, condamne les colonies israéliennes et insiste sur le respect du droit international humanitaire et la solution à deux États. D'autres pays comme l'Ouganda, le Pakistan, le Venezuela, Bahreïn, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, Cuba et diverses ONG dénoncent la situation, appellent à un cessez-le-feu et à la fin de l'occupation. Le Geneva International Centre for Justice soutient les recommandations de la Commission et demande justice.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)



58^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Préoccupations en matière de droits de l'homme nécessitant l'attention du Conseil

Traduit par Hind Raad Gathwan/GICJ

Lors du débat général sur le point 4 du Conseil des droits de l'homme, de nombreux délégués ont dénoncé les violations graves des droits humains dans divers pays (Palestine, Ukraine, Chine, Soudan, Myanmar, etc.) et appelé à une action impartiale, transparente et non sélective. Des appels ont été lancés pour créer de nouvelles missions d'enquête afin de documenter les violations et proposer des actions concrètes. Le Geneva International Centre for Justice (GICJ) a exhorté la communauté internationale à respecter le droit international humanitaire et à assurer la responsabilité pour toutes les violations, en particulier celles survenues en Irak après l'invasion américaine de 2003.

GICJ a prononcé deux déclarations orales devant le Conseil, rappelant la destruction massive de l'Irak et les violations systématiques du droit international. Le GICJ soutient la mise en place de mécanismes de protection pour les communautés persécutées et reconnaît certains actes comme crimes contre l'humanité. Il appelle les Nations Unies et les ONG à agir immédiatement pour la justice, la protection et la dignité de toutes les victimes.

Parallèlement, le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a souligné les violations continues en Corée du Nord, notamment en matière de liberté d'expression et de droit à l'alimentation. Un dépôt central de preuves a été créé pour documenter les crimes et appuyer de futures enquêtes.

Plusieurs États membres et ONG ont également exprimé leurs préoccupations spécifiques, allant des violations en Ukraine à la situation des minorités en Afghanistan, en passant par l'impact des sanctions unilatérales sur les droits humains. Des appels à une application équitable du droit international ont été réitérés.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)



Débat général au titre du point 7 de l'ordre du jour

Traduit par Hind Raad Gathwan/GICJ

Le Conseil des droits de l'homme a discuté des rapports dénonçant l'expansion illégale des colonies israéliennes en Palestine et dans le Golan syrien occupé. Ces pratiques entraînent des violations graves des droits humains : démolitions, déplacements forcés, violence des colons et exploitation des ressources.

Plusieurs États ont appelé à cesser immédiatement la colonisation, à évacuer les colons, à restituer les terres, et à garantir les droits des populations locales, en particulier leur droit à l'autodétermination.

Plusieurs États ont fermement dénoncé l'occupation israélienne, la violence des colons, les déplacements forcés et les violations

massives des droits humains dans les territoires palestiniens et le Golan syrien occupé.



- La Jordanie, le Koweït, la Syrie, l'Iran, le Qatar, les Maldives et Brunei ont condamné l'occupation, les massacres à Gaza, et appelé à un cessez-le-feu immédiat. Ils ont insisté sur le droit des Palestiniens à l'autodétermination.
- Groupe africain, Groupe des 35 ont dénoncé la déportation forcée et exigé l'admission pleine de la Palestine à l'ONU.
- L'Espagne et l'Irlande : ont appelé au respect du droit international, condamnant à la fois les violences du Hamas et l'expansion des colonies.
- Les ONG ont unanimement dénoncé les colonies illégales, demandé un cessez-le-feu, la fin de l'impunité, et des enquêtes internationales.

Le Geneva International Centre for Justice (GICJ) soutient les rapports du Haut-Commissaire et du Secrétaire général, condamne fermement les violations commises par la puissance occupante dans les territoires palestiniens et le Golan syrien occupé, et appelle à une responsabilisation immédiate. Le GICJ demande des mesures concrètes pour mettre fin à l'impunité d'Israël et dénonce la complicité d'autres États dans le génocide contre les Palestiniens.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

Dialogue sur l'alimentation en tant que droit humain

Traduit par Hind Raad Gathwan/GICJ

Le Rapporteur spécial, Michael Fakhri, a alerté sur des systèmes alimentaires dominés par les grandes entreprises, générant faim, violence et violations des droits humains. Il a dénoncé l'usage de la faim comme arme, notamment en Palestine et au Soudan, et souligné l'impact de la dette publique sur les dépenses sociales et le droit à l'alimentation.

Il a appelé à une réforme structurelle : transition vers l'agro-écologie, soutien aux marchés locaux, renforcement de l'économie solidaire et réorientation des budgets publics. Il a plaidé pour un multilatéralisme fondé sur la solidarité.

Lors des débats, plusieurs États ont condamné l'usage politique de la faim et les sanctions économiques. L'Union européenne a mis en avant les effets des conflits et du climat ; les pays africains appellent à renforcer la résilience alimentaire. La Palestine, l'Iran, la Chine, Cuba et d'autres ont dénoncé les mesures coercitives unilatérales. L'Ukraine signale les menaces sur les chaînes d'approvisionnement.

Les ONG et le GICJ ont appelé à une transformation des systèmes alimentaires fondée sur les droits humains, la justice sociale et la souveraineté alimentaire.



[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la vente, l'exploitation sexuelle et les abus sexuels d'enfants

Traduit par Hind Raad Gathwan/GICJ

Les 13 et 14 mars 2025, le Conseil des droits de l'homme a tenu un dialogue sur la vente, l'exploitation et les abus sexuels d'enfants, en particulier dans les contextes de maintien de la paix. Le rapport de la Rapporteuse spéciale Mama Fatima Singhateh dénonce les abus commis par des Casques bleus et souligne les lacunes dans la lutte contre l'impunité.

Les États ont exprimé leur soutien à une approche fondée sur les droits de l'enfant et ont appelé à des mesures concrètes pour renforcer la protection des victimes. Le GICJ a condamné les abus graves perpétrés par des soldats de la paix et a demandé la création d'un mécanisme international indépendant pour assurer la justice. Les enfants déplacés, en particulier dans les camps, sont particulièrement vulnérables. Les abus sexuels engendrent des conséquences graves : santé, éducation, stigmatisation, pauvreté. Les enfants nés de ces abus subissent également des discriminations, et les mécanismes de reconnaissance de paternité sont souvent inefficaces dans les zones de conflit.

Pour lutter contre les abus sexuels sur les enfants, les opérations de maintien de la paix et humanitaires doivent adopter une approche centrée sur les droits de l'enfant. Cela inclut la prévention, la sensibilisation, des formations du

personnel, la mise en place de mécanismes de signalement accessibles, et la participation active des victimes.

Les enfants doivent être informés de leurs droits, et les communautés locales impliquées dans la détection et la protection. Des systèmes doivent permettre aux victimes d'accéder à des réparations et à un soutien (santé, éducation, justice).

Face à la complexité des enquêtes actuelles, un mécanisme judiciaire indépendant et spécialisé est proposé pour traiter les cas d'abus impliquant du personnel de l'ONU, notamment lorsque les pays d'origine ne prennent pas leurs responsabilités.

Recommandations principales :

- Intégrer les droits de l'enfant dans toutes les opérations de l'ONU
- Former les personnels aux risques d'abus
- Créer des systèmes de signalement adaptés aux enfants
- Mettre en place un tribunal spécial si les États ne poursuivent pas les auteurs
- Garantir la participation et l'information des victimes dans le processus de justice

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la Syrie

Traduit par Hind Raad Gathwan/GICJ

Lors de la 58e session du Conseil des droits de l'homme, la Commission d'enquête internationale indépendante (CEII) a accédé pour la première fois à la Syrie après la chute de Bachar el-Assad en décembre 2024. Le président Paulo Sérgio Pinheiro a présenté les graves violations commises depuis 14 ans, notamment torture, détentions arbitraires et destruction de biens, ainsi que le rapport « Pillage et spoliation » sur l'appropriation illégale des biens des réfugiés. Malgré les progrès, des risques de violences de représailles persistent.

Les délégués ont salué la coopération des nouvelles autorités et appelé à la justice transitionnelle, tout en soulignant les violences actuelles et l'impact des sanctions. GICJ soutient un processus global fondé sur vérité,

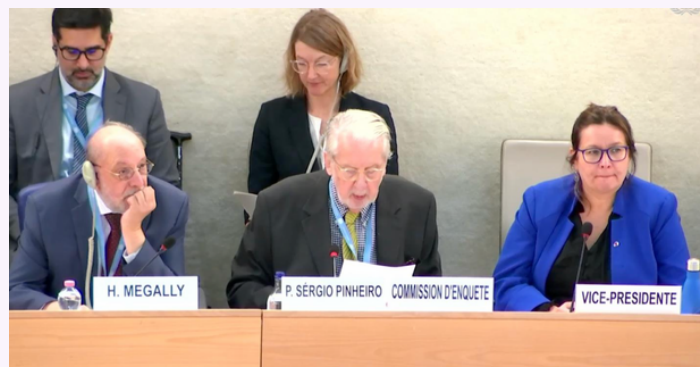


responsabilité et réparations, et demande à la communauté internationale de protéger les droits des déplacés et de suivre la situation en Syrie.

...

La Chine soutient la souveraineté syrienne et un processus politique local elle appelle à protéger les civils et à lutter contre le terrorisme. Le Royaume-Uni salue l'accès de la Commission et insiste sur la justice pour la transition, il condamne les pertes civiles récentes et demande la protection des preuves. Le Qatar soutient la déclaration constitutionnelle et appelle à la responsabilité tout en demandant d'éviter les actions déstabilisantes. La France appuie les mécanismes indépendants et une transition pacifique elle condamne la violence sectaire et appelle à l'intégration régionale. Le Koweït soutient la reconstruction et la levée des sanctions, il souligne l'importance de l'aide humanitaire et la stabilité régionale. La Jordanie insiste sur une solution politique syrienne globale et appelle à un soutien international renforcé. La Turquie condamne les politiques répressives passées en particulier contre les femmes elle appelle à un gouvernement inclusif et à un meilleur accès à l'aide humanitaire tout en demandant justice et responsabilité internationale.

Les ONG saluent l'accès inédit de la Commission en Syrie et appellent à rendre justice pour les violations des droits humains elles insistent sur la protection des fosses communes et l'inclusion des survivants femmes familles victimes et communautés marginalisées dans le processus



de justice transitionnelle. M Megally souligne la gravité de la crise et la nécessité d'une réconciliation centrée sur les survivants avec un mécanisme inclusif il appelle à enquêter sur les violences récentes et à préserver les preuves. GICJ s'alarme de la torture des disparitions forcées et réclame une justice universelle avec réparations coopération internationale et réforme. Il demande au Conseil de soutenir un mécanisme indépendant de vérité de faciliter la restitution des restes et de maintenir les sanctions ciblées tout en levant celles qui nuisent aux civils la communauté internationale doit rester engagée pour la justice et la non-répétition des atrocités.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

Dialogue sur les violations des droits de l'homme contre les enfants, en particulier dans les réseaux de trafic organisé

Traduit par Hind Raad Gathwan/GICJ

Le 12 mars 2025, le Conseil des droits de l'homme a examiné le rapport sur la violence contre les enfants soulignant une forte hausse de la traite et des abus, avec 38 % des victimes étant des enfants, surtout des filles. La technologie et la criminalité organisée aggravent la situation, tandis que les réponses juridiques restent insuffisantes. La Représentante spéciale a appelé à renforcer la protection de l'enfance, la coopération internationale et les investissements pour combattre l'impunité. Plusieurs pays ont présenté leurs stratégies nationales, et le Geneva International Centre for Justice soutient ces efforts en insistant sur la justice et la responsabilité. L'objectif est de mettre fin à la violence contre les enfants d'ici 2030, conformément aux objectifs de développement durable.

Les Émirats arabes unis ont insisté sur l'importance de l'intervention précoce pour protéger les enfants, en développant des politiques centrées sur la sécurité psychologique, la protection en ligne et des

programmes scolaires, tout en renforçant leur coopération internationale avec les pays en développement. L'Ukraine a dénoncé les risques graves liés à la guerre, notamment les déplacements forcés, les enlèvements et la destruction des écoles, appelant à une responsabilité internationale et au retour sécurisé des enfants déportés. L'Allemagne a souligné la menace des crises mondiales sur les enfants et présenté son plan national axé sur le soutien aux groupes vulnérables, la formation des forces de l'ordre et la réhabilitation des victimes. L'Indonésie a mis en avant ses initiatives pour protéger les droits des enfants, comme les repas gratuits et l'extension de l'enseignement obligatoire, ainsi que le renforcement de ses cadres juridiques contre la traite. La Tanzanie a rappelé son engagement à appliquer les conventions internationales et a mis en œuvre un plan national pour lutter contre la violence envers les enfants. L'Azerbaïdjan a présenté ses avancées dans la lutte contre la traite, avec la création d'unités e

spécialisées, de centres d'hébergement et de lignes d'assistance, tout en prévoyant des programmes de réhabilitation. Enfin, le Royaume-Uni a salué le rapport, lancé une campagne mondiale pour promouvoir la prise en charge familiale des enfants et soutenu des projets dans plusieurs pays pour sensibiliser à la traite et aider les survivants. L'Égypte et le Nigéria ont présenté leurs actions contre l'exploitation et la traite des enfants, notamment en ligne. Les ONG ont alerté sur l'augmentation de la traite et l'impact de la violence sur la santé mentale des enfants.

La Représentante spéciale a remercié tous les acteurs, souligné l'importance d'une action collective pour protéger les enfants et dénoncé la sous-estimation de la traite. Elle a appelé à impliquer le secteur privé, les enfants et les institutions religieuses.

Le Geneva International Centre for Justice soutient ce rapport et rappelle que protéger l'enfance est une priorité mondiale.

[Lisez l'article entier en cliquant ici](#)



Les interventions de GICJ lors de la 58^e session du Conseil des Droits de l'Homme

22 ans plus tard : Assumer la responsabilité de l'invasion de l'Irak

Traduit par Hind Raad Gathwan / GICJ

Le 27 mars 2025 marque les 22 ans depuis l'invasion de l'Irak menée par les États-Unis — une guerre lancée sous de faux prétextes, laissant derrière elle un héritage de souffrance, d'instabilité et de violations des droits de l'homme. Ce qui était présenté comme une mission visant à désarmer des armes de destruction massive s'est transformé en une occupation dévastatrice qui a déchiré la société irakienne, causé plus de deux millions de morts et déplacé des millions d'autres.

Des villes entières ont été détruites, laissant derrière elles non seulement la mort, mais aussi des héritages toxiques de dommages environnementaux et de crises sanitaires à long terme. Les infrastructures civiles — écoles, hôpitaux, systèmes d'eau — ont été anéanties.

Le même mépris pour le droit international et les droits de l'homme observé en Irak continue de façonner les conflits actuels, y compris le génocide en cours à Gaza.

Sans responsabilité, l'histoire se répète. Les auteurs de crimes de guerre et d'atrocités

doivent être traduits en justice si nous voulons prévenir de futures tragédies. Nous exhortons ce Conseil à :

- Établir un tribunal indépendant pour poursuivre les responsables de l'invasion illégale de l'Irak et des violations en cours en Palestine.
- Faire respecter le droit international et garantir des réparations aux victimes.
- Renforcer les institutions multilatérales afin de préserver la paix et la dignité humaine.

Honorons les victimes en nous engageant pour la justice, la responsabilité et un monde où aucune nation n'agit au-dessus des lois.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)



La crise humanitaire à Gaza exige une action — 1 million d'enfants en danger

Traduit par Hind Raad Gathwan / GICJ

La situation humanitaire désastreuse à Gaza nécessite une action internationale immédiate et urgente.

Depuis que les autorités israéliennes ont cessé l'entrée de l'aide humanitaire, y compris le carburant, dans la

bande de Gaza le 2 mars, la région est privée de fournitures essentielles.

Cette période dépasse désormais la durée du siège imposé entre le 7 et le 21 octobre 2023. Des fournitures cruciales, notamment de la nourriture, du matériel médical et du carburant, sont désespérément nécessaires.

Selon l'UNICEF, environ un million d'enfants à Gaza sont privés de biens de première nécessité, et environ 4 000 nouveau-nés n'ont pas accès aux soins médicaux essentiels. Le système de santé dans le nord de Gaza s'est en grande partie effondré, avec de graves pénuries de fournitures médicales. Les hôpitaux sont confrontés à un manque d'oxygène, de médicaments essentiels et de matériaux nécessaires pour les interventions chirurgicales et autres traitements médicaux. Cela a gravement compromis la capacité à fournir des services vitaux.

Au moins 1,9 million de personnes, soit 90 % de la population, ont été déplacées, dont beaucoup à plusieurs reprises. La destruction des maisons et des infrastructures, avec 92 % des habitations gravement endommagées ou détruites, a laissé d'innombrables personnes sans abri. La situation continue de se détériorer alors que de nouvelles évacuations sont attendues en raison des risques persistants.

Le Centre Meezaan pour les droits de l'homme et le Geneva International Centre for Justice appellent la communauté internationale et les États à accorder une attention urgente à la détérioration de la situation des droits de l'homme à Gaza. Nous demandons la mise en place de voies sûres pour l'aide humanitaire, le soutien aux enquêtes internationales et une pression sur Israël pour lever le blocus et permettre l'acheminement sans restriction de l'aide.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

Les enfants, victimes du génocide en Palestine

Traduit par Hind Raad Gathwan / GICJ

Au début de cette session, Gaza s'accrochait à un cessez-le-feu fragile. Pourtant, en l'espace de quelques jours, cette illusion de progrès, de paix, a été brisée. En une seule nuit, au moins 174 enfants ont été tués. En une nuit. L'un des bilans quotidiens les plus élevés de décès d'enfants dans l'histoire moderne.

Depuis le 7 octobre 2023, plus de 16 000 enfants ont été tués, plus d'un million ont été déplacés et des milliers restent portés disparus. Les enfants ne sont pas seulement des victimes collatérales de cette guerre, ils en sont les cibles délibérées. Nous devons reconnaître la nature génocidaire de cette crise humanitaire provoquée par l'homme, une crise morale, une crise dans laquelle la communauté internationale a échoué à défendre les principes les plus fondamentaux de la dignité humaine et du droit international.

La guerre contre Gaza a été qualifiée de nombreuses manières, mais en son cœur, c'est une guerre contre les enfants, une guerre contre l'avenir de la population palestinienne. Les écoles sont en ruines. Les hôpitaux réduits en poussière. L'arme de la famine. La déclaration de famine, la malnutrition aiguë et bien d'autres violations sont constamment enterrées sous la terre bombardée, aujourd'hui méconnaissable sous le poids de la violence et de la destruction.

Au nom de Ma'onah et du Geneva International Centre for Justice, nous exigeons que les responsables de ces crimes soient tenus pour responsables, que la guerre prenne fin, que justice soit rendue aux vies perdues et que la protection de tout le peuple palestinien, en particulier des femmes, des enfants et de tous les autres civils, soit assurée.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

Falloujah : La lutte pour la responsabilité

Traduit par Hind Raad Gathwan / GICJ

L'Opération Vigilant Resolve a causé des destructions massives, des violations flagrantes du droit international humanitaire, et des souffrances durables à la population civile de Falloujah. La résistance locale était une défense légitime de leurs foyers et droits, non une rébellion idéologique. Les États-Unis ont répondu par une force écrasante, bombardant des quartiers entiers, transformant écoles et hôpitaux en ruines, et empêchant l'accès à l'aide humanitaire. La documentation sur ces événements est insuffisante, les seuls témoignages crédibles venant des survivants, médecins et rares observateurs.



Les armes utilisées, notamment le phosphore blanc et l'uranium appauvri, ont été déployées sur des zones civiles, violant les principes

juridiques de distinction, proportionnalité et précaution. Ces armes ont laissé un héritage toxique, provoquant une hausse des cancers et malformations, avec un impact dramatique sur les enfants, privés d'éducation et de soins.

Malgré ces violations graves, la justice reste inaccessible : les États-Unis et l'Irak n'ont pas ratifié le Statut de Rome, empêchant toute poursuite devant la CPI, et le Conseil de sécurité ne s'est pas saisi de l'affaire. Le GICJ condamne fermement ces violations, reconnaît la légitimité de la résistance des habitants, et dénonce la violence indiscriminée des forces américaines. Il souligne que l'utilisation d'écoles à des fins militaires, l'obstruction de l'aide humanitaire, et l'usage d'armes toxiques violent clairement le droit international.

Le GICJ appelle la communauté internationale à poursuivre la vérité et la responsabilité par des enquêtes indépendantes et l'application de la compétence universelle, rappelant que la protection des civils et des infrastructures civiles est une obligation juridique et morale contraignante. Le silence et l'inaction favorisent l'impunité, menaçant la crédibilité du système international. Falloujah ne doit pas rester un crime oublié ; la justice doit s'appliquer à tous, sans exception.

[Lisez l'article entier en cliquant ici.](#)

About GICJ

Geneva International Centre for Justice (GICJ) is a non-profit, non-governmental organisation dedicated to promoting and reinforcing commitments to the principles and norms of human rights. GICJ is based in Geneva, Switzerland and is governed by the Swiss Civil Code and its statutes.

GICJ's mission is to improve lives by tackling violations and all forms of violence and degrading or inhumane treatment through the strengthening of respect for human rights: reinforcing the independence of lawyers and judiciaries; consolidating the principles of equality and non-discrimination; ensuring the rule of law is upheld; promoting a culture of awareness of human rights; and combating impunity. GICJ collaborates with a coalition of NGOs on the ground and around the world, which provide accurate and up-to-date information on violations. GICJ also works with networks of academics, lawyers and experts who contribute their knowledge and expertise on relevant issues and cases.



Geneva International Centre for Justice

www.gicj.org

Facebook and Instagram : Geneva4Justice

+41 22 788 19 71

info@gicj.org